

Nombre de membres :

- En exercice : 25
- Présents : 22
- Représentés : 01
- Votants : 23

PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
10 MARS 2026 – 19H00

Le dix mars deux mille vingt-six, à dix-neuf heures les membres du conseil municipal de la Commune de BOIVRE-LA-VALLÉE, se sont réunis salle de la Boivre, sous la présidence de Madame Dany DUBERNARD, Maire.

Présents : DUBERNARD Dany, AUDEBERT Marie-Hélène, TEXIER Claude, MARTIN Françoise, DUFOUR Stéphane, GAILLARD Maryvonne, BREUZIN Thierry, ROULEAU Chantale, HENOCQ David, COMBES Christian, ROBIN GERVAIS Martine, AYRAULT Michel, RAFFENAUD Joëlle, BILLY Gilles, BASTARD Michelle, BAYART Isabelle, PIERRE EUGENE Fabienne, BENOIST Brigitte, PARIS Sophie, ANDRE Eric, MESRINE Anthony, SUHARD Benjamin.

Absents représentés : PREMAUD Jean-Michel a donné procuration à BILLY Gilles

Absents excusés : CARTAUX Christelle, SELLAM Anna

Secrétaire de séance : AUDEBERT Marie-Hélène

Approbation du compte rendu de la séance du 24 février 2026.

N°01-03-2026 – Commande Publique - Attribution du marché de travaux de restructuration et d'extension des ateliers municipaux de Lavausseau

Anthony MESRINE, conseiller délégué expose que, dans le cadre de l'opération des travaux de restructuration et d'extension des ateliers municipaux de Lavausseau, une consultation a été lancée selon la procédure adaptée conformément aux articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié le 15 décembre 2025. La date de remise des offres électroniques a été fixée au mardi 27 janvier 2026 à 00h00. Les prestations font l'objet de 9 lots.

La Commission d'Appels d'Offres s'est réunie le 3 mars 2026 pour l'analyse des offres reçues. Les membres de la CAO, à l'unanimité des membres présents proposent d'attribuer le marché à l'entreprise ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse, pour la tranche ferme et pour chacun des lots :

Lot n°1 – Maçonnerie : ***Entreprise LG CONSTUCTION*** pour un montant de 25 176,60€ HT,

Lot n°2 – Charpente-Couverture -Bardage : ***SARL ABAUX*** pour un montant de 6 841,50€ HT,

Lot n°3 – Menuiseries Extérieurs et Intérieurs : ***MENUISERIE BODIN*** pour un montant de 25 035,73€ HT tranche ferme plus option pour un montant 2 587,74 € de HT soit un total de 27 623,47€ HT.

Lot n°4 – Cloisonnement : THOMAS DAMIEN pour un montant de 11 937,00€ HT,

Lot n°5 – Carrelage sols et murs : SARL C2PI pour un montant de 10 252,12€ HT,

Lot n°6 – Electricité : SAJELEC pour un montant de 10 508,68€ HT,

Lot n°7 – Plomberie-VMC : BATISERVE pour un montant de 11 352,53€ HT,

Lot n°8 – Peintures : SOCIETE POITEVINE DE PEINTURE pour un montant de 3 650,31€ HT,

Lot n° 9 – Désamiantage : NAE DEPOLLUTION pour un montant de 11 776,75€ HT.

Montant total marché de travaux avec offres retenues : 119 118,96€ HT

Le Conseil Municipal décide :

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- D'approuver l'attribution des offres les plus économiquement avantageuses déterminées pour chaque lot.
- D'autoriser Madame le Maire à signer les devis ainsi que tout document afférant à ce dossier

N°02-03-2026 – Associations - Demande de subvention « L'Auberge des Bichinos »

Pour rappel, dans le cadre de ses obligations légales liées à la gestion des chats errants, la commune a signé en début d'année 2024 une convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis pour la stérilisation et l'identification des chats libres sauvages.

Cependant, la commune ne disposant pas de tous les moyens humains et matériels nécessaires à la mise en place de cette campagne, elle a fait appel à une association dont une succursale a été implantée sur Boivre-la-Vallée, l'Auberge des Bichinos.

L'association sera en charge du trappage, du transport des animaux chez le vétérinaire et prendra également en charge le surplus d'identification que l'association 30 Millions d'Amis ne prend pas en charge (environ 20€/chat soit 200€).

L'association sollicite donc une subvention de 850€ auprès de la commune pour couvrir les frais liés à la capture notamment l'assurance 100€, la nourriture pour le trappage 150€, les frais de déplacement 300€ et le surplus d'identification 300€.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré 20 voix pour et 2 abstentions :

- Accorde une subvention de 850€ à l'association l'auberge des Bichinos
- Dit que les crédits sont inscrits au chapitre 65 du budget principal 2026.

QUESTIONS DIVERSES

Point sur la Preille : M. Prinçay, Président de la CCHP a été en contact avec Maître Martin, le liquidateur qui attend le retour des avocats.

La CCHP a acheté le bus de la Preille au prix de 15 000€.

Budget 2026 :

Comme annoncé précédemment, en raison d'un problème technique au niveau du site de la DGFIP, les Comptes Financiers Uniques n'ont pas pu être édités pour le 24 février (date initialement prévue pour le vote du budget). La problématique est réglée et les CFU réceptionnés. Le vote du budget est maintenu après les élections municipales.

Cérémonie du 19 mars :

Cérémonie à 11h30 au monument aux morts à La Chapelle-Montreuil suivi d'un verre de l'amitié.

Comité de réflexion sur les écoles :

Benjamin Suhard précise qu'un tableau présentant un budget (dépenses-recettes additionnées) des affaires scolaires a été transmis dans le cadre de la réflexion sur les écoles.

Benjamin Suhard affirme que ce tableau comprend une confusion entre compétences scolaires obligatoires et périscolaire : salaires ATSEM et animateurs confondus ou oubliés (transport piscine, prestation de service PS-ALSH de la CAF pour les ALSH de Lavausseau et de Benassay organisés en régie directe).

Françoise Martin confirme que le transport Piscine avait effectivement été omis lors de la première version et que le tableau a été complété et transmis.

Françoise Martin précise que les données ont été globalisées et fournies en toute transparence par les services.

Benjamin Suhard rappelle que des irrégularités ont été constatés antérieurement sur les périscolaires de Montreuil-Bonnin et La Chapelle-Montreuil.

Françoise Martin précise qu'une mise au point a été faite avec le Centre Socioculturel en début de mandat et que les régularisations nécessaires ont été effectuées.

Chantier Loisirs :

Martin Robin Gervais précise qu'elle a travaillé avec Maryvonne Gaillard sur le thème de la jeunesse durant le mandat et qu'un nouveau chantier loisirs devrait avoir lieu en lien avec le Centre Socioculturel La Case durant l'été pour un coût d'environ 2000€. Elle espère que celui-ci pourra avoir lieu malgré le changement de municipalité.

Appel à projets Web Radio :

Françoise Martin informe le conseil que les écoles de Montreuil-Bonnin et Benassay ont répondues à un Appel à projets « Web Radio » afin de renforcer l'éducation aux médias et à l'information. Les deux écoles vont bénéficier d'équipement radiophonique fournit par le Rectorat.

Remerciements :

Fabienne Pierre-Eugene remercie le travail des Maires délégués et des adjoints durant tout le mandat.

Véhicules brûlés :

Christian Combes signale que 2 véhicules ont été brûlés sur les communes limitrophes (Curzay et Sanxay). D'autre part, 4 jeunes qui essayaient de pénétrer chez un habitant de Benassay ont été interpellés.

Fin de la séance à 19h40